

Observation de Travail planifié



N° Lieu/ No d'établ.		Ville	Province	Date d'observation (JJ/MM/AA)		Heure			
Observateur				Société observée					
Nom				Entrepreneur					
Société				Sous-traitant					
Titre		<input type="checkbox"/> Entrepreneur <input type="checkbox"/> Superviseur <input type="checkbox"/> Employé / Pair <input type="checkbox"/> Conseiller S et S <input type="checkbox"/> Gestionnaire		En observant :		<input type="checkbox"/> Individuel <input type="checkbox"/> Équipe de travail			
				Observation du travail :					
Activité avec potentiel de risque moyen/supérieur									
Travail à plus de 1,8 m de haut (6 pi) (comprend les excavations)				Travail à chaud					
Entrée dans un espace clos				Lavage avec équipement lourd (grue, camion-grue, excavatrice)					
Entrée dans les puits d'accès d'un parc à réservoirs				Arrêt du système de contrôles essentiels					
Verrouillage et étiquetage (LOTO)				Perturbation du sol (dans une zone d'excavation de précision ou à proximité de services d'utilité publique)					
Utilisation d'un camion aspirateur									
Description des tâches et information générale / conditions de travail									
Commentaires positifs (de la session de rétro-information)									
Commentaires de la société observée									
Conclusions (Pourquoi les éléments remis en question sont-ils présents?)									
Causes d'origine									
FACTEURS PERSONNELS :					FACTEURS DE TRAVAIL :				
1) Manque de compétences ou de connaissances					5) Manque de procédures ou procédures inadéquates				
2) Effectuer le travail en respectant les procédures OU les pratiques acceptables prend plus de temps et d'efforts					6) Communication inadéquate des attentes concernant les procédures ou les pratiques acceptables				
3) Raccourcir les procédures OU les pratiques acceptables est positivement renforcé OU toléré					7) Outils ou équipement inappropriés				
4) Dans le passé, on ne suivait pas les procédures OU les pratiques acceptables et aucun incident ne s'est produit					8) FACTEURS EXTÉRIEURS :				
?? Élément n° de la page 2	Cause d'origine N°	Recommandations pour s'attaquer aux causes profondes			Personne responsable		Date limite entendue	Date de finition	
Session de rétro-information									
Date de session		(MM / JJ / AAAA)			Heure de session		AM	PM	
Examen interne par la direction (le cas échéant)									
Date d'examen		(MM / JJ / AAAA)			Date d'approbation		(MM / JJ / AAAA)		
Signature examinateur					Signature approbateur				

Observation de Travail planifié



cocher la colonne appropriée

Catégorie	Description	SO	OK	??	Commentaires	
Équipement personnel de protection	101	Protection de l'ouïe : (bouchons d'oreilles, cache-oreilles)				
	102	Protection de la tête (casque dur)				
	103	Protection des yeux et du visage (lunettes de sécurité, lunettes-masque, visières, masque facial)				
	104	Protection des mains (gants - cuir/paume en cuir/coton/résistance aux produits chimiques)				
	105	Protection des pieds (chaussures de sécurité, coquille d'acier, semelles antidérapantes, bottes en caoutchouc/résistance aux produits chimiques)				
	106	Protection du corps (vêtements de protection, manches longues, combinaisons jetables, tabliers, vêtements thermiques)				
	107	Protection respiratoire (masque antipoussières, respirateur de purification d'air complet ou partiel, ligne d'alimentation d'air, ARA)				
	108	Protection contre les chutes (sécurité, baudrier complet, corde d'amarrage, cordage de secours)				
	109	Vêtements à haute visibilité				
Usage et positionnement du corps	201	Utilisation et positionnement corrects du corps (levée / flexion, etc.)				
	202	Ligne de feu - positionnement correct				
	203	Point de pincement/point de raclage				
	204	Montée/descente (trois points de contact, l'utilisation de la main courante etc.)				
	205	Marche (attention, voie la plus sûre)				
	206	Efforts excessifs/surefforts				
	207	Yeux sur le travail				
Environnement de travail	301	Surface de marche/travail sans obstructions				
	302	Entreposage/entretien des lieux				
	303	Systèmes d'avertissement, barricades, cônes, barrières, drapeaux, cordon de sécurité autour de la zone				
	304	Échelle fixe / escalier / accès temporaire				
	305	Zone de travail sécurisée				
	306	Éclairage adéquat				
Procédures	401	Planification du travail (PTSJ, AST, SIMPUT, utilitaire localise, etc.)				
	402	Verrouillage de la zone/étiquetage de sécurité/isolement				
	403	Permis de travail/autorisation de travailler, entraînement				
	404	Cordes de sécurité bien attachées				
	405	Outils / objets correctement sécurisés / contenus				
	406	Échafaudages/montages pour levage/supports de levage				
	407	Utilisation d'un treuil/système de levage				
	408	Suivi des procédures AST/procédures de listes de contrôle critiques				
	409	Nombre correct de personnes faisant le travail				
	410	Communication avec les autres				
	411	Interfaces avec les autres fonctions				
	412	Sécuriser/nettoyer la zone lorsque le travail est fini				
	413	Test pour les gaz/le benzène				
Outils / Équipement	501	Échafaudage (garde-corps, plinthe, accès, marqués le cas échéant, contreventement et amarrage, blocage de roues, stabilisateurs)				
	502	Échelles portatives (travail électrique, taille, ancrage)				
	503	Sélection, état et utilisation des outils manuels				
	504	Sélection, état et utilisation des outils électriques				
	505	Sélection, état et utilisation de l'équipement				
	506	Câbles électriques/connexions/mise à la terre				
Environnement	601	Entreposage/mise au rebut approprié des échantillons et des déchets				
	602	Les précautions prises pour éviter les dommages à l'environnement (bacs d'égouttage ou chiffons absorbants, etc.)				
		Total :				
$\% \text{ en sécurité} = \frac{\text{total correct}}{\text{total correct} + \text{les éléments remis en question}}$						

OPT - Catégories de causes profondes : Facteurs personnels et facteurs de travail



Pour les éléments douteux, cocher la case « ?? » à la page 2. Revenir à la page 1 et choisir parmi les causes profondes ci-dessous pour un examen plus approfondi.

Cela permet à l'observateur de déterminer les domaines qui doivent être abordés. Par exemple, si l'on détermine des facteurs personnels, l'observateur voudrait peut-être examiner si le travailleur a reçu une formation ou si le supérieur est intervenu lorsque les normes n'étaient pas respectées.

Des procédures qui ne sont pas mises à jour ou une planification insuffisante du travail sont des exemples de facteurs de travail.

PERSONNELS

#1 MANQUE DE COMPÉTENCES OU DE CONNAISSAN

- a) Formation non donnée
- b) Formation obligatoire manquée
- c) Pas couvert pendant la formation
- d) Formation terminée, mais matière non bien comprise
- e) Tâche terminée ou tentée par une personne non qualifiée

#2 LA BONNE MÉTHODE PREND PLUS DE TEMPS OU NÉCESSITE PLUS D'EFFORTS

- a) La bonne méthode ou le respect de la procédure prend plus de temps ou nécessite plus d'efforts
- b) ÉPI ou équipement approprié pour la tâche disponible, mais non utilisé, car il faudrait trop de temps pour le chercher
- c) ÉPI non porté, car il complique la réalisation de la tâche
- d) Description complète des exigences de la tâche non entreprise, car long à réaliser

#3 LES RACCOURCIS POUR LES PROCÉDURES OU PRATIQUES ACCEPTABLES SONT POSITIVEMENT RENFORCÉS OU TOLÉRÉS

- a) Besoin de raccourci sous-entendu par le superviseur
- b) Le superviseur parfois néglige d'intervenir ou n'y parvient pas en cas de non-respect des normes
- c) Besoin perçu par l'employé
- d) Besoin sous-entendu par le client
- e) Compétition amicale
- f) Aucun renforcement des normes ou des procédures

#4 DANS LE PASSÉ, LES PROCÉDURES OU PRATIQUES ACCEPTABLES N'ONT PAS ÉTÉ SANS AUCUN INCIDENT

- a) Évaluation des risques de dernière minute non effectuée
- b) Procédures ou normes de travail comme l'AST non suivies
- c) Les habitudes de travail ou pratiques courantes ne correspondent plus aux procédures ou normes acceptables
- d) Procédure complexe ou difficile à suivre
- e) Manque de compréhension des risques en santé, sécurité et environnement associés à la tâche
- f) Risques en santé, sécurité et environnement compris, mais leur atténuation non acceptée par le travailleur

FACTEURS DE TRAVAIL

#5 ABSENCE DE PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES OU DE NORMES DE TRAVAIL

- a) Procédures non élaborées ou mises à jour lorsqu'un changement était nécessaire / aucune AST propre au site effectuée
- b) Le contenu des procédures ne tient pas compte des risques pouvant causer l'incident
- c) Procédure écrite, mais non disponible ou pas pratique pour être suivie
- d) La procédure contient des erreurs (mauvaise séquence, version, ne peut pas être suivie ...)

#6 COMMUNICATION INADÉQUATE DES ATTENTES CONCERNANT LES PROCÉDURES OU NORMES

- a) Planification ou temps insuffisants pour des explications avant le début du travail
- b) Modification d'une procédure ou d'une instruction standard non reçue par le travailleur
- c) Exigences spéciales définies (p. ex., permis de travail) ou ÉPI non compris par le travailleur
- d) Le système pour tester la compréhension des procédures par les travailleurs est moins qu'adéquat

#7 OUTILS OU ÉQUIPEMENT INADÉQUATS

- a) Panne d'équipement (erreur de production / usure / mauvaise utilisation / manque d'entretien régulier)
- b) Outils ou équipement adéquats non disponibles pour les travailleurs
- c) Problème de conception de l'équipement
- d) Ergonomie
- e) Réparé une fois, mais la panne se répète
- f) Diagnostiqué, mais pas encore réparé
- g) Étiquettes ou plaques de machine absentes ou incorrectes
- h) ÉPI non disponible ou inadéquat

#8 FACTEURS EXTERNES

- a) Catastrophe naturelle
- b) Actes de vandalisme
- c) Actions de tiers